



ADRESSE AUX CANDIDATS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2026

Le CEP-Enfance, un collectif de + de 100 organisations qui porte 10 exigences d'urgence pour la cause des enfants

Être protégés

Besoin d'une politique qui les protège pour grandir

Bien grandir

Se développer et s'épanouir

S'émanciper

Entendre les aspirations pour mieux accompagner l'émancipation



En finir avec les approches sectorielles
Nécessité d'une politique transversale

UNE VISION GLOBALE DE L'ENFANCE, C'EST QUOI?



Se constituer en communauté pour l'enfant

Mobilisation de l'ensemble des acteurs publics et associatifs



Considérer les enfants comme sujets de droits et citoyens en devenir

Favoriser leurs droits de participation et d'association, soutenir leur pouvoir d'agir



Porter des politiques audacieuses

Lutter contre la pauvreté et les inégalités, valoriser la participation citoyenne et l'éducation populaire



Adapter la société et les institutions aux enfants

Adapter le temps, les structures et l'aménagement urbain au développement de l'enfant



Aménager des espaces extérieurs

Ouvrir la ville et la nature aux enfants, encourager la biodiversité et sa découverte



Développer les services publics et associatifs pour tous les enfants et assurer leur gratuité

Garantir la qualité et l'accessibilité, accompagner les parents et soutenir les professionnels dans tous les services dédiés



Construire Ensemble la Politique de l'Enfance

<https://cep-enfance.blogspot.com> - cep.enfance@gmail.com

Le collectif CEP-Enfance s'adresse aux candidat.es aux élections municipales de 2026

**Le CEP-Enfance, un collectif de + de 100 organisations qui
porte 10 exigences d'urgence pour la cause des enfants**

Le collectif CEP-Enfance (Construire Ensemble la Politique de l'enfance) regroupe depuis 2014 une centaine d'organisations œuvrant dans tous les champs de l'enfance. Il s'adresse aux responsables politiques, aux décideurs et à tous les citoyens intéressés ou agissant dans les domaines de l'enfance. Il défend [10 exigences d'urgence pour la cause des enfants](#), base pour une politique publique globale et cohérente favorable à l'enfance.

Il est salubre d'appréhender les dynamiques de la condition enfantine au filtre des droits et besoins de l'enfant considérés comme fondamentaux : être protégés, bien grandir et s'émanciper.

Être protégés

Besoin d'une
politique qui les
protège pour
grandir

Être protégés : tous les enfants ont besoin d'une politique qui les protège pour grandir. Les enfants sont « vulnérables » par nature, la protection de la société leur est due car ils sont en situation de forte dépendance aux adultes, de surcroît lorsqu'ils affrontent des conditions de vie adverses (pauvreté, violences ou carences, défaut de justice, absence de domicile ou logement indigne, migration, problèmes de santé...).

Bien grandir

Se développer
et s'épanouir

Bien grandir : une politique pour permettre à chacun d'entre eux de se développer mais aussi de s'épanouir dans le respect des rythmes du grandir et de leur maturation, à tous les âges de l'enfance. Cette « politique du bien grandir » concerne tous les domaines, éducation, santé, justice, social, culture, environnement...

S'émanciper

Entendre les
aspirations pour
mieux
accompagner
l'émancipation

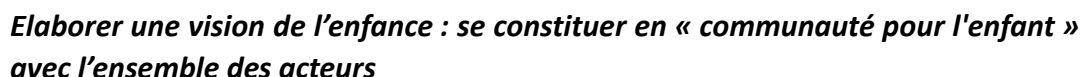
S'émanciper : une politique qui sollicite, entend et prend en compte les aspirations des enfants et s'attache à y répondre et à les accompagner sur le chemin de l'émancipation : c'est cultiver les graines de leur citoyenneté future mais déjà agissante.



La vision segmentée de l'approche sectorielle – santé/social/éducation/environnement/culture – est pourtant délétère : elle empêche l'émergence d'une politique globale qui soit en capacité de prendre soin des enfants de ce pays.

Dans le quotidien des collectivités locales, on retrouve systématiquement les questions liées à l'enfance à travers les divers dispositifs et organisations au service du développement local et de la mise en œuvre des politiques locales. Bien que multi partenariaux, ces dispositifs s'avèrent souvent peu coordonnés entre eux : Projets Educatif De Territoire (PEDT) ou Projet Educatifs Locaux (PEL), Cité éducative, Convention Territoriales Globales (CTG et Bonus Territoire), Contrats de Ville, Contrats locaux de santé ou de santé mentale, Aide sociale à l'enfance, etc.

Quels points de repères communs pour une politique locale axée sur une vision globale de l'enfance ?



Bien au-delà du champ éducatif, la question de l'enfance vient tout autant s'inscrire dans les champs du familial, de l'économie, du social, de la santé, du droit et de la législation, ... Elle mobilise l'ensemble des acteurs et invite à faire « communauté pour l'enfant ».

→ Penser global pour agir sur des conditions de vie en société favorables à l'épanouissement des enfants.

→ Se donner le temps de l'élaboration collective pour impulser l'élan d'une véritable politique favorable à la cause des enfants, ancrée dans les réalités locales, portée par l'ensemble des acteurs (notamment publics et associatifs).

→ Intégrer dans la politique de l'enfance les enjeux d'articulation entre la sphère la plus intime de la famille et la sphère publique des politiques. C'est bien localement que tout commence : à la crèche, à l'école, au centre de loisirs, à la piscine ou à la médiathèque, etc.



→ Lutter dans toutes les politiques publique contre les situations de pauvreté qui creusent les inégalités, nourrissent toutes les formes de précarité, compromettent durablement les chances de s'épanouir et de se

réaliser et amplifient de manière exponentielle toutes les formes de vulnérabilités.

→ Construire les maillages territoriaux et les réseaux d'acteurs au bénéfice des cohérences éducatives, sociales et environnementales en faveur des enfants, en valorisant la participation citoyenne et l'éducation populaire.



Les enfants sujets de droits et citoyens en devenir

→ Soutenir dans l'enfant le citoyen en devenir, bâtisseur de sa propre vie en interaction avec sa famille et la société. Reconnaître à ce titre leur place d'être politique dans la cité en favorisant leurs droits de participation et d'association.

→ Soutenir ainsi le pouvoir d'agir des enfants et prendre en compte leur parole constitue un droit pour tous les enfants et un devoir pour les adultes : développement des conseils municipaux d'enfants et des collèges d'enfants dans les structures municipales concernées .

→ Visibiliser les enfants en spécifiant la politique qui leur est destinée dans les programmes municipaux



Une société et des institutions qui s'adaptent au développement de l'enfant

→ Mettre l'organisation institutionnelle et pratique de toutes les structures dédiées aux enfants et de l'aménagement urbain au service de leur développement plutôt qu'adapter les rythmes des enfants au fonctionnement des institutions et de la société adulte.

→ Concilier l'organisation des temps des adultes (travail, loisirs...) et le fonctionnement économique et social avec les besoins de l'enfant.

→ Aménager l'espace pour ouvrir la ville et la nature aux enfants : encourager la biodiversité et sa découverte, encourager les activités et loisirs extérieurs (parc, espaces verts accessibles et adaptés aux enfants...), créer des environnements favorables à la pratique de l'activité physique (voies cyclables, skate-park, itinéraires piétons...), végétaliser les cours d'école et crèches.



Des services publics pour tous les enfants

→ Créer les conditions dans chaque collectivité pour que les services publics et les associations favorisent le bien grandir pour chaque enfant, dans un environnement favorable à son épanouissement (ex repas bio, adaptations bâtimementaires, santé environnementale, ...).

→ Prendre soin des enfants en prenant soin des adultes qui les accompagnent : de l'accompagnement de la parentalité (lieux d'accueil parents enfants...) à l'accompagnement des professionnels (attractivité des métiers, plan formation, conditions de travail...) dans tous les services qui leur sont dédiés.

→ Aller vers la gratuité des services publics, rendus accessibles et de qualité (cantine, eaje, centres de loisirs et de vacances, transports, activités sportives et culturelles...) notamment pour les enfants dont les parents vivent sous le seuil de pauvreté.



Vous êtes candidat.e au mandat de Maire, nous vous sollicitons

- **Quel sera votre projet politique et vos ambitions pour l'enfance sur votre commune ?**
- **Entendez-vous mettre en place une délégation à la politique et aux droits des enfants ?**
- **Allez-vous développer, et comment, les services publics pour l'enfance et le soutien aux associations agissant dans ce même champ sur les dimensions comme : les modes d'accueil, les locaux et équipements scolaires, la cantine, les centres de loisirs, les séjours de vacances, les transports, les activités culturelles, artistiques et sportives...**
- **Allez-vous favoriser la gratuité et l'accessibilité pour tous à ces services ?**